

<http://www.snetap-fsu.fr/Bourgogne-Lettre-ouverte-des.html>



**Bourgogne : Lettre ouverte  
des personnels grévistes  
réunis le 31 janvier 2013 à  
Mme la chef du SRFD et M. le  
Directeur de l'EPL de  
Mâcon-Davayé**

Date de mise en ligne : vendredi 8 février 2013

- En Région -

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Madame la chef de [SRFD](#),**  
Monsieur le Directeur de l'établissement,

Dans le cadre du mouvement de grève du 31 janvier 2013 les personnels grévistes du lycée Lucie Aubrac de Mâcon-Davayé, se sont réunis pour dresser l'état des lieux des besoins non pourvus en personnel et en dotation horaire sur notre établissement.

Ces dernières années le nombre de postes de secrétaire administratif est passé de 4,5 à 3 dont un n'est pourvu qu'à 70%. Cette baisse intervient alors que l'effectif de l'établissement est en progression constante et que la charge de travail administratif pour chaque acte est en continuelle augmentation. Il est évident qu'à long terme cela aura un effet néfaste sur la qualité du travail réalisé.

Depuis de nombreuses années nous réitérons notre demande d'un demi-poste supplémentaire d'infirmière pour permettre aux élèves d'être accueillis à l'infirmerie tous les jours. La recrudescence des difficultés personnelles et médicales des élèves et étudiants, des cas d'extrême détresse, ainsi que l'explosion du nombre de PAI vient accentuer ce déficit. Le surcroît de travail retombe sur les surveillants dont ce n'est pas la responsabilité.

En outre, au vu des besoins de l'établissement, l'équipe de vie scolaire doit être confortée pour un meilleur accueil et suivi des élèves et étudiants, en particulier des internes. La création d'un poste de [TEPETA](#) Vie scolaire pourrait répondre à ces besoins.

Concernant les postes d'enseignement, dont l'idée de stabiliser les équipes et pour limiter la précarité des statuts, nous demandons la création d'un certain nombre de postes, conformément aux besoins de l'établissement.

Ainsi, en particulier, il manque un poste en anglais, un poste en viticulture  
1/2nologie et un mi-temps en [EPS](#). Les enseignements correspondant à ces demandes sont actuellement assurés par des contractuels à temps incomplet voire par des personnels rémunérés sur le budget de l'établissement.

Enfin nous demandons, pour l'année 2012-2013 comme pour les suivantes, que la [DGH](#) et la DGH complémentaire attribuées au lycée permettent d'assurer tous les enseignements et dédoublements prévus par les référentiels, ainsi que les enseignements facultatifs proposés par le lycée, et que par suite les fiches de service des enseignants soient conformes à la réalité des services effectués.

Dans l'intérêt des élèves et de l'établissement, nous espérons que vous relaierez ces demandes et qu'elles pourront aboutir.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Madame la chef de service, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Les personnels grévistes